



- Emprise actuelle du site ECT
- Autorisation de février 1993
- Emprise Future du site après Extension
- Limite Communale

- Fossés
- Altitudes du fond des fossés
- Chemins Agricoles
- Voie d'Accès
- Grillage

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 08 MEDAD 022 en date du 28 janvier 2008

Le préfet de Seine-et-Marne
Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental de l'équipement

Signé

Francis OZIOL

COMMUNE DU MESNIL-AMELOT

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE
COMMUNE DE VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Lieux-dits :
"La Pointe", "Le Pont aux Anes", "La Piece Madame",
"Le Bas des Closeaux", "Les Closeaux",
"Courbon", "Les rotis", "La Breche de Stains"

ECT

Demande de modification des conditions de réaménagement des terrains agricoles

PLAN DE TERRASSEMENT

ECHELLE 1/2000

COSSERAT N°	3437	PLAN N°	22
DATE	14/02/2006		B

